

### Public Visé

Personnel d'entreprises extérieures habilités RP2 devant se professionnaliser dans la maîtrise des dispositions opérationnelles de radioprotection et réaliser des mesures et contrôles de RP sur un CNPE.

### Pré Requis

- Être titulaire d'un certificat de formation stars 0  
ET
- Avoir acquis une expérience de 2 à 3 mois consécutifs en arrêt de tranche ou non  
ET
- Être en ordre d'accès pour entrer en zone contrôlée d'un CNPE

### Objectifs pédagogiques

Objectifs pédagogiques :

Être capable de :

- Utiliser les matériels de radioprotection
- Déterminer la limite de détection d'un appareil RP
- Réaliser le contrôle de bon fonctionnement d'un appareil de mesure
- Interpréter les évolutions de mesure d'un matériel de RP
- Réaliser une cartographie RP
- Appliquer la conduite à tenir en cas d'alarme d'un matériel RP
- Différencier les principaux matériels de confinement et l'adéquation avec les risques liés au chantier
- Maîtriser le référentiel RP chapitre 5 « maîtrise des chantiers »
- Maîtriser le référentiel RP chapitre 5 « zone surveillée / zone contrôlée et propreté radiologique des installations »
- Expliquer à tout intervenant le sens des règles à appliquer sur CNPE dans le domaine RP
- Interpréter les mesures de RP
- Mettre œuvre les actions en adéquation avec l'interprétation des mesures RP

### Méthodes et moyens pédagogiques

**Pédagogiques :**

- Formation théorique et pratique, mise en situation sur chantier CNPE en zone contrôlée.

**Techniques :**

- Utilisation de **CIN Interactiv System** :
  - Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires
  - Démarche active pour les stagiaires
  - VAT réalisée sur tablette
- Salle de formation équipée de vidéo projecteur, paper board et tableau blanc ; chantier école agréé par EDF

**Humains :**

- 2 Formateurs habilités à partir de 7 stagiaires lors des mises en situations.

### Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur habilité

### Parcours pédagogique

- Les appareils de mesure RP
- Mesures des risques d'irradiation et de contamination
- Maîtrise des chantiers
- Maîtrise des zones surveillées et contrôlées
- Chantier école « mesures »
- Mises en situation pratique sur CNPE
- Validation des acquis

## Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis théoriques (VAT) et validation des acquis en situation (VAS).

Certificat et attestation de fin de stage avec avis

Le certificat est valable 3 ans. Une tolérance de 6 mois à échéance du certificat est autorisée pour accéder au recyclage (sans intervention sur le domaine concerné).

## Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter.

### Durée

**28.00** Heures

**4** Jours

### Effectif

De 2 à 12 Personnes